



## Lettre de l'équipe municipale n° 46



### Séance du vendredi 30 novembre 2018 à 20h

Absents excusés : Jacques VERNE (procuration à Alain CHAPOT), Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Virginie MASSE), Laëtitia TEXIER (procuration à Anne-Laure MARCO), Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY), Laëtitia ANDRE et Michaël SAHRIDJ.



#### TARIFS 2019

Les tarifs de location des salles communales évoluent au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :  
- Pour les habitants de Saint-Genis : le tarif de la salle des fêtes passe de 290 à 300 € et 350 € avec la salle annexe cantine ; 150 € pour un apéritif.  
- Pour les personnes extérieures à Saint-Genis : de 390 € à 400 €, 450 € avec l'annexe  
- Vente au déballage : 500 €

Le conseil vote l'augmentation de la redevance Assainissement qui passe de 0.96 € le m<sup>3</sup> à 0.98 € et de l'abonnement qui passe de 27 à 28 €.

L'aide financière aux familles pour les activités organisées pendant les vacances et les mercredis est maintenue à 4 € par jour, pour les enfants scolarisés en primaire. Les autres tarifs resteront inchangés pour 2019.



#### RAPPORT CONTROLE PARC INCENDIE

Un contrôle des 36 bornes incendie sur la commune a été effectué par la société SUEZ suivi d'un rapport qui a été établi ; toutes les bornes existantes sont en état de fonctionnement ; les débits sont différents selon les diamètres des colonnes d'eau.

Le devis pour la remise en état de certaines bornes (coffres, bouchons, peinture, etc.), qui s'élève à 5.097,05 € (remise en état, peinture...) est validé par le conseil ; la prestation et la dépense seront prévues sur le budget 2019.



## COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

- Le « contrat enfance jeunesse » (2.618 € perçus de la Caisse d'Allocations Familiales en 2018 par la commune) ne pourra être reconduit que pour les collectivités qui font appel à des animateurs diplômés. Nous perdons donc cette aide que nous percevions pour les garderies périscolaires.
- La dotation attribuée pour la voirie pour 2019 (prévision 37.815 €) est en nette diminution (52.000 € en 2017, 44.000 € en 2018) et l'enveloppe globale répartie entre les communes baissera encore sans doute les années suivantes.
- Un pré-chiffrage a été établi pour démolition de la maison GONZALES, acquise par les communes de Souzy, Sainte-Foy et Saint-Genis et la communauté de communes ; le coût est important dû à la présence d'amiante et à la suppression des réseaux gaz, électricité, éclairage public ainsi qu'à la mitoyenneté avec les bâtiments annexes.
- Un appel d'offre lancé dans le cadre de la mutualisation des contrats d'assurances, a permis aux communes de faire des économies non négligeables avec des prestations plus intéressantes. La cotisation annuelle pour notre commune passe de 7.316 € à 3.857 €, soit une réduction de 47%. Les deux compagnies retenues sont Groupama et SMACL.



## DESIGNATIONS D'UN DELEGUE R.G.P.D. (protection des données)

Les collectivités territoriales traitent chaque jour de nombreuses données personnelles (état civil, gestion administrative, aide sociale, etc.).

Le C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) nous demande de nommer un délégué à la protection des données ; ce délégué aura un rôle d'information, de conseil et de contrôle interne.

Chantal YVOREL est nommée. Elle suivra une formation par le biais de la communauté de communes.



## SIVU DES ROSSANDES

La station des Rossandes a connu une nouvelle pollution durant la Toussaint dont l'origine n'a pas pu être clairement identifiée. Il s'agirait d'une pollution chimique (eau verte) et non alimentaire ayant fortement dégradé l'état de la station durant quelques jours.

La situation est revenue à la normale depuis.



## COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

### SIVOS du collège

Virginie MASSE donne un résumé des questions traitées lors de la réunion du syndicat à vocation scolaire du collège de Sainte-Foy du 6 novembre.

Le collège compte cette année 430 élèves et accueille des enfants de l'Institut Médico-Educatif de Bessenay.

### Ecole

Alexis BADOIL et Colette PERIER donnent un compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 6 novembre.

Communication des différents projets scolaires et actualités (élection de parents d'élèves et actions de l'association JAQUADI).

### Syndicat des Eaux

Richard TRUCHET relate la réunion du syndicat du 13 novembre et la fête des 70 ans du syndicat le 13 octobre à Grigny (site de captage). Suite à "la loi Nôtre", proposition est faite pour refuser le transfert de compétence de la gestion de l'eau potable aux communautés de communes.

Le conseil se prononce pour conserver cette compétence à la commune. Augmentation du prix de l'eau : + 1,76 % pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> et + 1.76 % pour 90 m<sup>3</sup> + 1.67 %.

### SYDER

Joseph VOLAY donne un résumé des sujets abordés lors de la dernière réunion. A partir du 1er janvier, l'électricité fournie pour la salle des fêtes sera fournie par Direct Energie offrant des tarifs plus avantageux qu'Enedis avec qui nous étions engagés auparavant.

### Tourisme

Richard TRUCHET a participé à la réunion du 21 novembre et nous informe des actualités ; la création de l'office du tourisme intercommunal, en place depuis le 1er juillet, prend doucement forme (groupement de communauté de communes de Vaugneray, Mornant et coteaux du Lyonnais).

### Conseil jeunes

Le conseil jeune organise samedi 22 décembre un après midi de « jeux intergénérationnels » à 14 h à la salle des fêtes (voir feuille jointe).

Un tournoi de badminton est en projet également ainsi qu'une opération "lavage de voitures".

### Personnes âgées

Chantal YVOREL nous informe que le goûter de Noël aura lieu samedi 15 décembre à 14h30 à la salle des fêtes avec distribution de colis de Noël et animation. Les personnes concernées ont reçu une invitation pour ce sympathique rassemblement.



## TRAVAUX EN COURS

### Médiathèque

La porte d'entrée (côté porche salle des sports) qui était en très mauvais état a été changée.

### Eau potable

Les travaux de changement de la canalisation de la rue du Tonkin et place de la Mairie sont terminés. Le chantier d'aménagement va donc pouvoir commencer en janvier comme prévu. Une première réunion avant travaux avec l'entreprise COLAS est programmée.

### Eclairage public

L'entreprise BOUYGUES (mandatée par le SYDER) a terminé le changement des lampadaires ; les coupures de nuit sont à présent effectives aux hameaux des Rivières et de Lafay ; l'éclairage du village est quant à lui programmé avec une baisse d'intensité à partir de 23 heures.

### Illuminations

Les décorations de Noël seront installées semaine 49 par nos employés communaux.

### Jeux fitness

Les socles ont été scellés et les 3 jeux « fitness » seront fixés dès que possible ; vous pourrez donc bientôt vous initier et pratiquer le rameur, le vélo ou l'elliptique sur le site du skate park.

### Conteneurs papiers et verres.

Après 17 ans de bons et loyaux services, les anciens conteneurs ont été remplacés sur toute la commune par des nouvelles colonnes. Ces dernières sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Point de collecte de Lafay

Dans la foulée de l'installation des nouveaux containers, le point de collecte de Lafay a été démantelé et la dalle sera bientôt cassée.

Nous espérons vivement que cet endroit reste un lieu propre, et que l'espace « jeux de boules » puisse à nouveau être utilisé dans de bonnes conditions.

Chaque foyer de Lafay a reçu un courrier lui indiquant son nouveau point de collecte et nous insistons sur le fait qu'il faudra désormais déposer les sacs uniquement les jours de ramassage.

### Ordures ménagères

**Attention ! La tournée des sacs noirs du mardi 25 décembre est reportée au jeudi 27 décembre et celle du mardi 1<sup>er</sup> janvier est reportée au jeudi 3 janvier.**

Merci de noter qu'à partir de janvier 2019, le jour de ramassage des sacs jaunes va être modifié sur la commune : le camion passera le jeudi après-midi (toutes les 2 semaines) au lieu du mercredi (et le vendredi matin pour les habitants de la route de Saint-Laurent).

Vous retrouverez toutes les dates de collecte sur le calendrier remis avec vos sacs poubelles, sacs que vous pourrez venir récupérer (ou faire récupérer) le 5 janvier prochain (voir l'info ci-jointe).



## INFORMATIONS DIVERSES

### Vœux de l'équipe municipale

Toute la population est cordialement invitée à ce moment sympathique et convivial (voir invitation ci-jointe).

### Cérémonie du 11 novembre

Nous remercions les enfants de l'école qui sont venus chanter ainsi que les nombreux Saint Genois qui étaient présents pour la commémoration de ce centenaire.

### Déchetteries

A noter que les déchetteries communautaires de Montrottier et de Saint-Martin-en-Haut seront fermées les 24 et 31 décembre.

### Offre d'emploi

Une offre d'emploi a été lancée, notamment via le Centre De Gestion de la fonction publique pour le remplacement du secrétaire de mairie (voir annonce jointe).

### Brigades vertes

Rhône Insertion Environnement a trouvé un repreneur suite à des difficultés financières. Les aides du Département sont en baisse et le coût des interventions sur la commune augmente : 300 €/jour pour 2018 et 500 €/jour en 2019.

### Tour de France cycliste

La 8<sup>ème</sup> étape (Mâcon – Saint-Etienne) passera par le village de Saint-Genis le samedi 13 juillet. Un évènement pour notre commune à ne pas manquer

### Hôpital de Feurs

Rassemblement samedi 1<sup>er</sup> décembre pour la sauvegarde de l'Hôpital de Feurs. Mrs CHAPOT, TRUCHET et RIVOIRE seront présents. Cet établissement de proximité est un réel service public auquel nous sommes, à Saint-Genis, très attachés.



### PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 11 janvier 2019 à 20h en mairie.



### AVIS DE LA MAIRIE

En raison de congés, le secrétariat de la mairie sera fermé au public du vendredi 21 décembre 2018 18h30 au mercredi 2 janvier 2019.



**Le conseil municipal vous souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous le 5 janvier 2019 à 17 heures pour le traditionnel échange des vœux**

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

|   |   |
|---|---|
| <b>M a i r i e</b> (1 place de la mairie 69610 Saint-Genis-l'Argentière)  |   |
| Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30   |   |
| Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : <a href="mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr">mairie@saintgenislargentiere.fr</a>    |   |
| <b>site internet de la mairie : <a href="http://www.saintgenislargentiere.fr">www.saintgenislargentiere.fr</a></b>      |   |
| <b>M é d i a t h è q u e</b> (90 chemin des écoliers 69610 Saint-Genis-l'Argentière)                                    |   |
| _Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 |   |
| Tél. 04.74.26.22.56   | Courriel : <a href="mailto:mediathequestgenis@gmail.com">mediathequestgenis@gmail.com</a> |

# INFORMATIONS DIVERSES

## PETIT JARDINET CHERCHE « NOURRICE »

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), la commune avait installé, au fond du terrain des sports, un coin « jardinage » d'environ 150 m<sup>2</sup> agrémenté de bacs de jardinage qui étaient entretenus par les enfants de l'école.

Les T.A.P. ayant disparu, nous recherchons une personne qui serait intéressée par l'entretien de cet espace et qui cultiverait quelques légumes ou herbes aromatiques dans les quelques bacs mis à disposition.

Ce « jardinet » pourrait être un espace partagé éventuellement avec les enfants de l'école et leurs instituteurs ou les personnes s'occupant des temps périscolaires.

N'hésitez à contacter la mairie pour tous renseignements.

## DECHETS VERTS

La Préfecture du Rhône nous rappelle, qu'en plus d'être une gêne pour votre voisinage, la combustion de végétaux est fortement émettrice de polluants.

L'entretien d'un jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. Environ 9 % de foyers les brûlent ce qui représente environ 1 million de tonnes.

Quand on sait que 50 kg de déchets brûlés à l'air libre équivaut à 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'un chauffage bois et à 14 000 km parcourus par une voiture récente, cela doit nous faire réfléchir !

Alors pour vos déchets (tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, entretien massif et autre résidus végétaux) préférez la valorisation : compostage individuel, broyage et paillage (pour rappel un broyeur est à votre disposition pour une somme modique à la mairie) ou bien évidemment déchetterie.

Le Préfet a demandé à la gendarmerie plus de vigilance sur ces brûlages sauvages et le non-respect de cette réglementation expose à une amende pouvant s'élever à 450 €.

## BOURSE AUX VETEMENTS

L'association des parents d'élèves JAQUADI organise sa première bourse printemps-été (vêtements, jouets et puériculture) samedi 6 avril 2019.

Pour cet événement, nous avons besoin de bras le mercredi 3 avril pour la réception des articles et le samedi 6 pour la vente.

Pour toutes informations ou renseignements, MERCI de contacter Cindy au 06.17.55.07.45. ou Andréa au 06.79.45.66.34.

## CLASSES EN 4

Une réunion des classes en 4 est programmée le lundi 17 décembre à 20h salle annexe cantine, en vue de l'organisation ou non des demi-décades.

Une présence nombreuse est vivement souhaitée.

## AVEC L'O.S.G.

La gymnastique passe par l'éveil corporel dès le plus jeune âge et le jeu est primordial pour l'enfant.

Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable ?

Le club de l'Olympique Saint Genois propose des ateliers et parcours de motricité (diversifiés, attractifs, évolutifs et sécurisants), toujours basés sur le plaisir et l'envie de l'enfant.

Si vous souhaitez partager un moment privilégié avec votre enfant en pratiquant une activité sportive ludique, nous vous donnons rendez vous le samedi matin à la salle de sports de Saint-Genis-l'Argentiere sur différents créneaux horaires.

- Eveil corporel (dès 16 mois, marche acquise) de 10h à 10H45.

- Baby gym 1 (3, 4 ans) de 9h à 10h

- Baby gym 2 (4, 5 ans) de 11h à 12h.

Il est possible d'intégrer les cours tout au long de l'année selon la motricité de votre enfant.

Pour plus de renseignements veuillez contacter Aline au 06.33.08.35.05

L'équipe de l'O.S.G.

## LA COMMUNE DE SAINT-GENIS RECRUTE

### Un secrétaire de mairie – emploi permanent à temps complet

Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs

Nombre d'heure hebdomadaire : 35 heures

Rémunération : selon grille indiciaire + régime indemnitaire

#### Missions principales :

- Accueil physique et téléphonique
- Comptabilité et finances publiques : Elaboration et suivi de l'exécution du budget, Réalisation des payes et suivi carrière agents, Mandatement des factures, gestion des recettes, Elaboration et suivi des demandes de subventions, Marché public élaboration et suivi,
- Gestion administrative : Instruction et suivi de l'état civil, Gestion des élections, Gestion des demandes d'urbanisme et instruction des DP, Gestion location des salles et des loyers, Rédaction et frappe de courriers, compte rendu, lettre de l'équipe municipale... Gestion du site internet, Classement, archivage.
- Conseil et assistance aux élus : Préparation et mise en œuvre des décisions municipales

#### Spécificités du poste:

- Collaboration directe avec le Maire et les élus
- Présence aux réunions mensuelles du Conseil Municipal en soirée.

#### Compétences et technicité, aptitudes exigées :

- Savoir et Savoir-faire : Expérience sur un poste équivalent indispensable, Connaissances indispensables : budget, accueil, comptabilité, gestion RH et paie, Bonnes capacités rédactionnelles, Maîtrise des outils internet, informatiques, bureautiques : windows, word, excell , logiciel magnus.
- Savoir-être : Sens de l'organisation très développé et de l'anticipation, Méthode et rigueur dans le respect des procédures, Disponibilité, Aptitude au relationnel avec les habitants, les élus, les partenaires, Autonomie et sens des responsabilités

#### Poste à pourvoir le 15 mars 2019

**Candidatures reçues jusqu'au 20 décembre 2018 (Lettre motivation + cv)**  
par courrier :

mairie de Saint-Genis-l'Argentière, 1 place de la mairie, 69610 Saint-Genis-l'Argentière

ou courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

# JEUX DE SOCIETE INTERGENERATIONNELS

Nous vous invitons à venir vous amuser en famille et découvrir de nouveaux jeux qui seront mis à votre disposition. Il y en aura pour toutes les tranches d'âges. Nous vous invitons également, si vous le souhaitez, à amener des jeux de la maison, que vous pourrez faire découvrir aux autres !

***Rendez-vous le samedi 22 décembre 2018***

***à partir de 14H***

***à la salle des fêtes de St Genis l'Argentière.***



**Prix  
libre**

**Evènement organisé par  
le « Conseil Jeunes »**



**Saint-Genis-l'Argentière**



# **Invitation**

Les membres du conseil municipal invitent l'ensemble de la population à participer

**Samedi 5 janvier 2019 à 17 heures**

**A la salle des fêtes**

**Aux VŒUX DE L'EQUIPE MUNICIPALE**

**En présence de Monsieur Christophe GUILLOTEAU,  
Président du Département du Rhône**

C'est devenu un rendez-vous incontournable qui permet des échanges, des discussions, d'entretenir une belle convivialité.

Nous dresserons le bilan de l'année écoulée et nous nous projetterons vers cette nouvelle année 2019 avec espérance et confiance en l'avenir.

Le verre de l'amitié, la galette ou la brioche nous permettront de clôturer cette agréable manifestation.

Par avance MERCI de votre présence.

Le Maire,  
**Christian RIVOIRE**



**JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS**

# **M A I R I E D E S A I N T - G E N I S - L ' A R G E N T I E R E**

## **Distribution des sacs poubelles Noirs et jaunes**

Ces sacs, destinés pour l'année 2019 à la collecte des ordures ménagères classiques d'une part (sacs noirs) et du tri sélectif d'autre part (sacs jaunes), seront distribués à la population au cours de la seule permanence qui sera organisée

**Samedi 5 janvier 2019 de 9 à 12 heures  
Salle annexe cantine**

Le calendrier de collecte du tri sélectif et un guide du tri et de la prévention seront également remis avec la dotation de sacs par famille pour l'année.

Evidemment, celles et ceux qui sont dans l'impossibilité de venir ce jour-là peuvent faire récupérer leur lot de sacs + informations à leurs voisins ou famille.

A noter qu'il n'y aura pas d'autres distributions après cette date.  
Merci de se signaler en mairie en cas de problème.

**MERCI** de respecter les jours de dépôt pour les sacs noirs et pour les sacs jaunes.

Tous les manquements aux règles établies viennent salir notre commune et alourdir une redevance des ordures ménagères que chacun trouve déjà élevée ...

Cordialement

Le Maire,  
**Christian RIVOIRE.**

